



**DOCUMENT DE
RÉFÉRENCE POUR
L'ÉCOLE CATHOLIQUE**

PRÉAMBULE

Dans le cadre de l'Année de la Foi depuis 2013, l'équipe KLEOPAS-PEC a reçu pour mandat de revoir la mission de l'école catholique à partir d'une vision renouvelée de la catéchèse selon le DGC¹ où l'école catholique (lieu ecclésial caractérisé par le pluralisme religieux) est intégrée dans la tâche d'annonce et de transmission de l'Évangile. Ce travail a conduit l'équipe à réactualiser le projet éducatif des écoles catholiques qui vise au développement intégral de chacun de ses membres dans un esprit de service.

Cette équipe de discernement a élaboré des propositions de décisions qui sont en conformité avec les grands principes directeurs tirés des documents de l'Église Universelle sur l'École Catholique et également en phase avec le contexte particulier de l'éducation nationale. Ces propositions ont été pensées de sorte qu'elles restent valides dans le cas éventuel des réformes pédagogiques apportées par le ministère de l'éducation nationale.

Ces propositions vont amener l'éducation catholique à Maurice à initier une série de mesures pédagogiques et à procéder à une réorganisation institutionnelle qui engagera tous les acteurs de la communauté éducative. Elles rejoignent ainsi les aspirations exprimées dans la vaste campagne d'écoute² Kleopas effectuée durant l'année 2014 et à améliorer le fonctionnement des institutions selon les recommandations des audits³ effectués.

Pour procéder à la mise en œuvre de ces propositions, une politique de transition devra être adoptée. Elle s'appuiera sur les acquis à retenir et sur l'expertise existante. Au préalable, un vaste exercice de communication sera enclenché auprès des acteurs de la vie scolaire en vue de présenter la vision d'ensemble.

Sources

¹ Directoire Général de la Catéchèse, au no. 278 affirme « qu'il est extrêmement important que tous les différents lieux de l'éducation de la foi (famille, paroisse, école) convergent réellement vers une même confession de foi, vers une même appartenance à l'Église, vers des engagements dans la société vécus dans le même esprit évangélique. »

² Voir les trois cahiers de synthèse (totalisant 764 compte rendus) des temps d'écoute portant chacun sur les questions suivantes : 1^{er} cahier : Comment l'école catholique peut être au service de l'épanouissement intégral de tous les élèves qui le fréquentent ? 2^{em} cahier : Comment l'école catholique peut-elle être un lieu d'apprentissage d'un vivre-ensemble épanouissant dans la diversité culturelle et religieuse ? 3^{em} cahier : Comment dans les écoles catholiques valoriser davantage les cours de catéchèse tout en éduquant en même temps au dialogue inter-religieux ?

³ Cinq audits ont été effectués : Audit sur l'identité et la mission de l'école catholique - dir. Pierre Dinan. Audit sur la mission sociale des écoles catholiques – dir. Sheila Bunwaree.. Audit sur La Catéchèse (incluant Bible knowledge/Divinity/Human Values) dans les écoles catholiques – dir. Dolly Chung. Audit sur les structures de gestion et de gouvernance, RCEA-écoles primaires – dir. Eddy Jolicoeur. Audit sur les structures de gestion et de gouvernance BEC-collèges diocésains – dir. Gérard Bouic de Alentaris Consulting Ltd.

1^{er} CHANTIER : CHARTE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

*Définir de manière explicite le **projet de l'éducation catholique** à travers un document de référence attaché à la Charte de l'école Catholique*

Pour répondre aux grands défis de l'école catholique posés par le cheminement Kleopas, voici le document de référence attaché à la « La Charte de l'École Catholique » qui définit l'identité et la mission de l'école catholique dans l'île Maurice d'aujourd'hui.

Le texte se décline en quatre parties :

- (i) Il situe **L'IMPORTANCE DE L'ÉCOLE POUR TOUS LES MAURICIENS** et la contribution de l'école catholique à l'éducation nationale.
- (ii) Il établit la finalité de toute école catholique qui consiste à **SE METTRE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DE TOUS LES ENFANTS ET LES JEUNES**.
- (iii) Il définit **L'IDENTITÉ ET LA MISSION DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE** inspirée des exigences de l'Évangile traduite par la mise en place de la pastorale scolaire.
- (iv) Il décrit et **EXPLICITE LA PLACE ET LE RÔLE DE TOUS LES ACTEURS** de la communauté scolaire et la mise en œuvre d'un projet d'établissement.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

1.0 L'IMPORTANCE DE L'ÉCOLE POUR TOUS LES MAURICIENS

L'école a d'abord pour but de développer la personnalité entière de l'élève.⁴ Elle vise aussi à former les enfants et les jeunes au vivre ensemble et à forger en eux le sens du bien commun. Elle contribue à la socialisation des Mauriciens appelés à vivre dans une société multiculturelle dès leur jeune âge. L'école veut aussi assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion de tous dans la vie économique et professionnelle au service du pays⁵. Tout en promouvant la mobilité sociale, elle doit œuvrer à rendre capables les pauvres à sortir des poches de pauvreté.⁶

En vertu de sa dignité en tant que personne humaine à part entière, tout enfant a un droit fondamental à l'éducation⁷. La responsabilité d'éduquer un enfant revient en premier lieu aux parents. Cette responsabilité s'exerce en partenariat avec l'école. À Maurice, différents types d'écoles sont proposés aux parents⁸ pour pourvoir à l'éducation de leurs enfants : écoles académiques et techniques, privées, confessionnelles ou d'État.⁹

1.1 L'ENGAGEMENT ET LA CONTRIBUTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE MAURICIENNE DANS L'ÉDUCATION

L'investissement de l'Église Catholique dans l'éducation remonte à plus de 170 ans. Depuis les écoles paroissiales de l'époque coloniale jusqu'aux institutions modernes d'aujourd'hui, elle a été engagée dans un partenariat avec l'éducation nationale. Elle a contribué au développement de la société mauricienne.¹⁰

Au cours de l'histoire de l'île Maurice, l'Église Catholique a joué un rôle important dans la fondation des écoles.¹¹ Elles se sont développées sur l'ensemble du territoire à Maurice et à Rodrigues et ont bénéficié des subventions de l'État pour leur contribution à l'éducation nationale. Les différentes autorités religieuses (anglicanes, hindoues, musulmanes, adventistes) ont aussi mis sur pieds des écoles subventionnées.¹²

⁴ Mgr Jean Margéot, *Pour l'enfant mauricien*, EDUCATION ET LIBERTE, (1990)

⁵ UNESCO, Jacques Delors Report, *Learning: The treasure within*, (1996)

⁶ CONGR. EDUCA. CATHO. - *L'École Catholique au seuil du troisième millénaire*. (1997)

⁷ UNESCO, World Forum Education, *Education For All (EFA)*, Declaration of Dakar, (2000)

⁸ Mgr. Jean Margéot, Mgr. Maurice E. Piat, *Memorandum sur les collèges confessionnels*. No. 2.1 (1992)

⁹ Mgr Jean Margéot, *Pour l'enfant mauricien*, EDUCATION ET LIBERTE, (1990)

¹⁰ Mgr Jean Margéot, *Pour l'enfant mauricien*, EDUCATION ET LIBERTE, (1990)

¹¹ Mgr. Amédée Nagapen, *Histoire de l'Église, Isle de France – Ile Maurice, 1721-1968*. (1996)

¹² Mgr. Jean Margéot, Mgr. Maurice E. Piat, *Memorandum sur les collèges confessionnels*. No. 3.1 (1992)

BRÈVE CHRONOLOGIE DE L'ENGAGEMENT ET DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS L'ÉDUCATION À MAURICE : ¹³

18^{EM} SIECLE : L'ÉDUCATION EST LA RESPONSABILITE DU PRIVE

1742 : La première école catholique prend vie dans le presbytère de Saint-Louis, puis de Pamplémousses.

1760 : Ouverture de l'école paroissiale de l'abbé Chalan à Saint-Louis.

19^{EM} SIECLE : L'ÉTAT S'ENGAGE DANS L'ÉDUCATION

1800 : L'assemblée coloniale ouvre l'École centrale, devenue plus tard le Collège Royal, dirigé par les prêtres jusqu'en 1810

1810 : Sous l'occupation anglaise, il est fait mention d'une école publique et d'une autre privée.

1815 : Création d'une première école primaire gratuite par Révérend Jean Lebrun de l'Église Presbytérienne.

1846 : Fondation d'une école pour filles par les religieuses de Lorette, devenue LCPL.

1856 : Introduction du Grant in Aid System pour les écoles confessionnelles

1856 : Fondation de la première école catholique subventionnée à Camp Yoloff par les Sœurs du BPS.

1877 : Ouverture du Collège Saint-Joseph à Curepipe tenue par les Frères des Écoles Chrétiennes

1880 : Le diocèse gère 57 écoles primaires paroissiales gratuites, dont 20 sont subventionnées par le gouvernement.

20^{EM} SIECLE : LES ECOLES CONFESIONNELLES ENGAGEES DANS UN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

1944 : Création du « Roman Catholic Education Authority » (RCEA) suite à la réforme dans le secteur primaire qui prévoit la création de quatre autorités confessionnelles d'éducation

1957 : Éducation Act voté au Parlement

1968 : Accession à l'indépendance

1974 : Ouverture du Collège Technique Saint Gabriel à Sainte Croix

1977 : Introduction de l'éducation gratuite au niveau du secondaire¹⁴

1993 : Création du Bureau de l'Éducation Catholique

1996 : Construction du collège Père Laval à Sainte Croix pour les « low-achievers » du CPE.

¹³ Annuaire du Diocèse de Port Louis

¹⁴ Mgr. Jean Margéot, Mgr. Maurice E. Piat, *Memorandum sur les collèges confessionnels*. No. 3.2,3.3 (1992)

21^{EM} SIECLE : LES ECOLES CONFESIONNELLES ET LES REFORMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

2001 : Mise en place de la filière *Pré-vocationnelle dans les collèges catholiques*.

2005 : Création de quatre collèges dans les régions excentrées et vulnérables suite au Synode diocésain dans le cadre de l'option préférentielle pour les pauvres.

2010 : Création de l'Institut Cardinal Jean Margéot (ICJM).

2014 : Lancement du Projet Catéchétique Diocésain incluant une redéfinition du Projet de l'Éducation Catholique.

2016 : Promulgation de la Charte de l'école catholique attachée au document de référence.

1.2 QUELQUES CHIFFRES

Actuellement, l'Éducation Catholique comprend :

- Secteur primaire : 46 écoles primaires subventionnées par l'État (20 en zone urbaine & 26 en zone rurale) et deux écoles payantes.
- Secteur secondaire : 17 collèges catholiques subventionnés par l'État et un collège payant.
- Secteur technique : un collège.

1.3 L'ENGAGEMENT RENOUVELÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS L'ÉDUCATION

L'Église Catholique dans sa mission éducative veut aujourd'hui renouveler son engagement dans l'éducation nationale en participant activement au sein de la société mauricienne à construire un monde fraternel et solidaire dans le respect des différences. L'école catholique apporte sa contribution propre pour que tout élève grandisse en humanité de manière harmonieuse et réussisse sa vie dans toutes les dimensions cognitives, physiques, spirituelles, émotionnelles, relationnelles, artistiques de sa personne.¹⁵

Elle accorde une attention spéciale aux démunis, fragiles, aux enfants et aux jeunes socialement défavorisés ou bien blessés par la vie, aux enfants handicapés, aux enfants de familles éclatées, aux enfants en risque de marginalisation sociale ; l'école catholique désire être un milieu à « option privilégiée pour les faibles ».¹⁶

L'école catholique tire sa vision et ses orientations éducatives à partir des textes officiels de référence du Vatican venant de la Congrégation pour l'Éducation Catholique¹⁷. Ces documents ont un statut magistériel*. Ils inspirent et informent tout projet diocésain de l'Éducation Catholique d'un pays.

¹⁵ Mgr. Jean Margéot, *Pour l'enfant mauricien, EDUCATION ET LIBERTE*, (1990)

¹⁶ SYNODE DIOCESAIN, *Pour un nouveau départ*, no. 87-89 (1997-2000) - Mgr Maurice E. Piat, *Passer par la porte de l'option préférentielle pour les pauvres*. (2002)

¹⁷ Statistiques Vatican (2014) : *Il existe 57,7 millions d'élèves scolarisés dans 209,670 établissements catholiques dans le monde*. Mauritius statistics (2014) : *Des 227,058 élèves repartis dans 475 établissements scolaires à Maurice, ils sont 31, 862 élèves à fréquenter les 65 établissements catholiques*.

2.0 L'ÉCOLE CATHOLIQUE EST PRÉSENTE DANS LE MONDE POUR SERVIR

Si la mission de l'école catholique se réalise par le service éducatif qu'elle rend, c'est bien en terme de diaconie* que l'on peut qualifier cette mission. À l'image du Christ qui est venu pour tous, l'école catholique accomplit sa mission en étant ouverte à tous pour que chacun puisse grandir. Comme a pu le dire Saint Jean-Paul II : « *La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l'enseignement de Jésus : c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique* ». ¹⁸

2.1 SERVIR L'ÉDUCATION DES JEUNES MAURICIENS

Comme tout établissement scolaire, l'école catholique apprend à lire, à écrire et à compter pour se situer dans le monde. Elle permet à tout jeune de grandir dans la connaissance du monde, de la personne humaine et de la vie. Celui-ci parvient alors à découvrir et à identifier ses talents et à développer son potentiel. Il acquiert des techniques et des savoirs lui donnant les moyens de s'équiper pour l'avenir.

Au sein de la communauté scolaire, l'école permet à chacun de devenir un meilleur être humain¹⁹ et un bon citoyen. L'école catholique est convaincue que la diversité est une richesse, « une ressource éducative pour le progrès de tous ». ²⁰ Heureuse de la multi-culturalité de notre île, l'école catholique apprend au jeune Mauricien à voir en l'autre un semblable, un frère, une sœur en humanité. Elle éduque l'élève à dialoguer avec ses pairs d'autres cultures tout en approfondissant son identité.

2.2 SERVIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ MAURICIENNE

L'école catholique accueille tous ceux qui se présentent à elle, les chrétiens, les fidèles d'autres religions et ceux qui se revendiquent sans religion ; elle les invite à partager les valeurs qui sont à la base de sa mission éducative. ²¹

L'école catholique veut faire de ses élèves des citoyens dignes, responsables, acteurs de la vie sociale et économique²². Ils peuvent alors trouver comment s'engager et apporter leur pierre à la construction d'une société plus juste et fraternelle. Ce désir de servir son

¹⁸ Jean-Paul II, *Discours au Ier Congrès de l'Ecole Catholique en Italie*, in « *L'Osservatore Romano* », (24 nov.1991)

¹⁹ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer Aujourd'hui et Demain : une passion qui se renouvelle. Instrumentum laboris* ch. II (5) (2014)

²⁰ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer Aujourd'hui et Demain : une passion qui se renouvelle. Instrumentum laboris* ch.III (2) (2014)

²¹ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer au dialogue interculturel à l'école catholique. Vivre pour une civilisation de l'amour.* No. 50 (2013)

²² CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer au Dialogue Interculturel à l'école catholique, Vivre pour une civilisation de l'amour.* ch. II (1) (2013)

pays sera encore plus fort si, dans son école, l'élève fait l'expérience du service gratuit et joyeux.

L'école catholique considère chaque élève comme une personne, avec ses dons, ses faiblesses, ses rêves. Elle a confiance dans les possibilités de chacun. Elle accompagne chacun dans sa formation avec une attention personnelle. Elle veille avec une tendresse particulière sur ceux qui sont plus démunis : ceux qui sont dans des situations de détresse matérielle, familiale, sociale ou personnelle.²³

2.3 SERVIR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE TOUT ELEVE

L'école catholique s'inscrit résolument dans une démarche visant le développement intégral de chaque élève. Elle veut surtout aider le jeune à mieux se connaître, à prendre conscience de ses forces, de ses faiblesses. Elle accorde une grande importance au développement de son sens de responsabilité. Elle l'encourage à donner un sens à sa vie²⁴. Elle offre des occasions à l'élève de développer des relations basées sur la connaissance, l'estime et le respect de l'autre²⁵. Elle l'invite à s'ouvrir à Dieu.²⁶

En transmettant aux enfants et aux jeunes une part de l'héritage culturel, en leur permettant de se doter des savoirs et des savoir-faire utiles, en les aidant à faire des choix éthiques, à développer un rapport personnel à l'art, à faire l'expérience de démarches spirituelles et religieuses et en se laissant interroger les uns par les autres, l'école catholique contribue à la construction de l'identité personnelle et à la capacité de donner du sens à sa vie, de manière adaptée aux différents âges des élèves.²⁷

2.4 SERVIR ET SOUTENIR LES FAMILLES

L'école catholique considère la famille comme premier lieu d'apprentissage. Elle reconnaît que les familles évoluent dans des conditions diverses qui ont une influence sur les enfants. Par conséquent, l'école cherche à connaître les parents afin de travailler de concert. Elle accorde une attention particulière aux familles fragiles.²⁸

Afin de répondre à l'exigence de sa mission, l'école catholique pratique une éducation de proximité auprès des familles. Pour cela, elle dialogue avec les parents, les accompagne et les soutient dans leur responsabilité. Cette collaboration se fait tout au long du parcours scolaire de l'enfant.

L'école catholique considère les parents comme un partenaire nécessaire de l'éducation. Elle les encourage à s'engager concrètement et de manière continue dans la vie de l'école. Leur participation active rend plus efficace l'action éducative de l'école.

²³ CONGR. EDUCA. CATHO. - *L'Ecole Catholique au Seuil du Troisième Millénaire*, no. 9 (1997)

²⁴ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer Aujourd'hui et Demain : une passion qui se renouvelle. Instrumentum laboris* ch.II (2) (2014)

²⁵ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Orientations éducatives sur l'amour humain – Traits d'éducation sexuelle*, (1987)

²⁶ Mgr. Maurice E. Piat, *Solidaires avec les parents. L'Eglise au service du développement humain intégral*. (2010)

²⁷ C.E.C *Eduquer aujourd'hui et demain : une passion qui se renouvelle*. ch.III (1^o) (2014)

²⁸ Mgr. Maurice Piat, *Solidaires avec les parents : L'Eglise au service du développement humain intégral*. (2010)

2.5 SERVIR SON ENVIRONNEMENT SOCIAL

L'école catholique est un lieu ouvert.²⁹ Elle prend résolument place dans la société, elle participe à la vie des communautés humaines qui l'entourent, elle est ouverte à la réalité locale. Elle tient compte des réalités sociales et elle est attentive aux changements, aux événements politiques et économiques, culturels qui touchent les communautés dans lesquelles elle s'insère.³⁰

L'école catholique crée des liens avec les personnes en dehors de l'école qui, par leur rôle dans la société civile, leurs compétences et leur savoir-faire, lui apportent un éclairage sur les grandes questions du monde moderne et l'aident à relever les défis éducatifs.

3.0 L'IDENTITE DE L'ECOLE CATHOLIQUE

3.1 INSPIRATION EVANGELIQUE

L'Évangile est la référence essentielle et constante de l'école catholique³¹. Dans l'Évangile, Jésus-Christ a un message d'amour personnel pour chacun. Pour lui, toute personne a du prix aux yeux de Dieu. Il respecte chacun parce qu'il le considère unique dans ce qu'il est et dans ce qu'il est appelé à devenir³². Il invite à correspondre au projet de Dieu qui nous a créés à son image et à sa ressemblance.

Jésus nous invite à vivre comme lui des valeurs essentielles en société : la fraternité, le pardon, la paix, la solidarité, la justice, le tout dans un esprit de service. Il enseigne que nous sommes tous frères et sœurs en humanité. (*Matthieu 6, 9-14*) Il invite à pratiquer le pardon inconditionnel (*Luc 17,4*). Pour Jésus la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais un don de Dieu à promouvoir (*Jean 14, 27*). Il nous enseigne aussi l'exigence de solidarité envers tous avec une attention spéciale aux plus pauvres. (*Matthieu 25, 31-46*) il pousse à œuvrer pour le bien commun et la justice selon le cœur de Dieu (*Matthieu 5, 6*). Toute autorité, toute connaissance, toute compétence sont exercées dans un esprit de service et de gratuité (*Jean 13,13*).

Les valeurs évangéliques développent ce qu'il y a de plus humain et sont destinées à construire la civilisation de l'amour.³³ L'école catholique cherche à travers son projet et dans toutes ses activités à développer chez l'élève les dimensions corporelle, intellectuelle et spirituelle. L'école catholique est invitée à réaliser ce projet d'humanisation dans le contexte social de chaque établissement.³⁴

L'Évangile et les appels du monde à une aide fraternelle commandent une charité éducative, une exigence pour tous les projets éducatifs des écoles catholiques. Aussi

²⁹ CONGR. ÉDUCA. CATHO. - *Eduquer Ensemble dans l'Ecole Catholique*, no. 47 (2007)

³⁰ CONGR. ÉDUCA. CATHO. - *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi dans l'Ecole*, no.5, 36 (1982)

³¹ CONGR. ÉDUCA. CATHO. - *L'école catholique au seuil du troisième millénaire*, no. 55 (1997)

³² CONGR. ÉDUCA. CATHO. - *L'école catholique au seuil du troisième millénaire*, no. 9 (1997)

³³ CONGR. ÉDUCA. CATHO. - *Éduquer ensemble dans l'Ecole Catholique*, no. 44-46 (2007)

³⁴ Cahier 1er temps d'écoute, Kleopas-PEC - *Thématique 1 : l'Eglise et l'école: hier – aujourd'hui – demain*. (Mai 2014)

portent-elles une attention préférentielle à ceux qui connaissent une fragilité personnelle, familiale ou sociale.

3.2 ATMOSPHÈRE INSPIRÉE DE L'ÉVANGILE

On reconnaît une école catholique par son atmosphère particulière, inspirée d'un esprit évangélique de liberté et d'amour fraternel. Celle-ci repose sur la qualité de relations au sein de la communauté éducative³⁵. Les liens entre les divers acteurs (enseignants, élèves, personnel administratif, personnel de soutien, parents, direction,) sont empreints de respect et d'estime mutuels. Ces liens fraternels créent une ambiance qui favorise l'écoute des opinions différentes³⁶.

Dans une société plurielle, l'école catholique se donne le devoir d'annoncer l'Évangile à des élèves considérés comme des citoyens dotés d'une liberté religieuse qui ont le droit de l'entendre. Cette annonce se présente en quelque sorte comme le déploiement gracieux du service de l'humanité. C'est la charité qui presse à annoncer l'Évangile parce que l'on croit ainsi offrir à l'autre le meilleur pour son bien.³⁷

Convaincue des dons que Dieu dépose en chaque personne, l'école catholique encourage la créativité. Elle permet à chacun de déployer ses talents dans un esprit de service et de gratuité. Elle promeut la beauté et l'excellence dans l'environnement et le travail bien fait. Elle est attentive à l'apport original de chacun et valorise leur contribution. Merci, bravo sont ses paroles de vie³⁸.

3.3 OUVERTURE ET DIALOGUE

L'école catholique à Maurice rencontre quotidiennement la diversité et le pluralisme : diversité de croyances et de convictions chez les parents, les élèves et le personnel. Elle accueille cette diversité comme une richesse et en fait un atout éducatif dans la rencontre de l'autre.

Elle a pour mission d'éduquer au dialogue, de le favoriser en son sein et de rendre ses élèves aptes à le vivre.³⁹ Elle reçoit cette mission de l'Église qui, à partir de la conscience de l'identité de sa propre foi, appelle à entrer en dialogue vrai avec les autres religions.⁴⁰ À cet égard, dans l'école catholique, le dialogue avec des personnes et des communautés d'autres religions est motivé par le fait que nous sommes tous des créatures de Dieu, et que Dieu est à l'œuvre dans chaque personne humaine.

Cette ouverture et ce goût pour le dialogue sont en cohérence avec la valorisation de l'identité chrétienne. Le dialogue n'est pas un lieu de compromis ni de syncrétisme*. En

³⁵ Concile Vatican II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne, Gravissimum Educationis*, no. 8

³⁶ *Directoire Général de la Catéchèse*. No. 259 (1997)

³⁷ André Fossion, sj, *Réflexion lors du Congrès de l'enseignement catholique de Belgique*, 2012.

³⁸ Cahier 1er temps d'écoute, Kleopas-PEC, *Thématique 4 : La qualité comme une habitude* (mai 2014).

³⁹ Mgr. Maurice E. Piat, *Tu as du prix à mes yeux*, (2003)

⁴⁰ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Éduquer au dialogue interculturel à l'école catholique*, n° 13 (2013)

prônant l'ouverture et en travaillant quotidiennement au dialogue, l'école catholique affirme sa volonté de rester fidèle à son identité chrétienne, aux valeurs évangéliques et aux attitudes qui en découlent.

C'est en faisant mémoire de la personne et du message de Jésus-Christ et en considérant l'ouverture et le dialogue comme un don de Dieu que l'école catholique devient un « laboratoire d'interculture »⁴¹, et entre dans « le forum du dialogue interreligieux ».⁴² Loin d'être une concession, l'ouverture à l'autre est une exigence de l'Évangile.

3.4 AVEC UNE PÉDAGOGIE DE CROISSANCE ET DE RESPECT

L'école catholique prône une relation pédagogique qui fait grandir. L'enseignant initie les élèves aux savoirs académiques, aux savoir-être et aux savoir-faire. L'enseignant dans sa classe ou dans toute autre activité scolaire met en synergie ces trois savoirs dans le but de développer l'autonomie chez l'élève et de l'équiper pour la vie. Cette pédagogie renforce le climat de confiance et d'harmonie.

Les principes évangéliques font de l'école catholique une école de l'amour de la vérité. La recherche de la vérité doit être menée en honorant la liberté qui fonde la dignité humaine.⁴³ Elle requiert une formation à l'esprit critique, en vue d'un discernement éclairé. Elle est ordonnée à la personne humaine, « *considérée dans son unité et sa totalité [...] corps et âme, cœur et conscience, pensée et volonté.* ».⁴⁴

3.5 AVEC UN ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET UNE FORMATION ÉTHIQUE DE QUALITÉ

Fidèle à l'engagement pris par les diverses congrégations religieuses (Sœurs de Lorette, Sœurs du BPS, Filles de Marie, Frères des Ecoles chrétiennes, Spiritains, Frères de Saint Gabriel, Salésiens) au service de l'éducation à Maurice depuis plus de 170 ans, l'école catholique continue, aujourd'hui encore, à partager les richesses du Christianisme au sein de ses établissements.

À partir de cet héritage qu'elle met à la disposition de tous, elle entre en dialogue avec la jeune génération et lui propose des réponses aux questions existentielles qu'elle se pose. Ainsi, dans le respect de la religion ou des convictions de chacun, elle offre, à tous, ce qu'elle a de mieux : des textes et des outils pour mieux appréhender et comprendre la société mauricienne et le monde complexe d'aujourd'hui.

Cet enseignement religieux et cette formation éthique et culturelle se présentent sous la forme d'une matière combinée et différenciée : le « Religious Education » (RE) et l'« Intercultural Education » (IE) qui sont intégrés au cursus scolaire. Le RE/IE est dispensé et évalué avec la même exigence d'ordre et de rigueur professionnelle que les autres matières

⁴¹ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Éduquer au dialogue interculturel à l'école catholique*, n° 16 (2013)

⁴² CONGR. EDUCA. CATHO. - *Éduquer au dialogue interculturel à l'école catholique*, n° 58 (2013)

⁴³ Concile Vatican II, *Déclaration sur la liberté religieuse - Dignitatis Humanae*, n° 3

⁴⁴ Concile Vatican II, *Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps - Gaudium et Spes*, n° 3.

enseignées⁴⁵. Les enseignants et les éducateurs formés et agrégés dans cette discipline, veillent à la qualité du contenu et à l'excellence des méthodes utilisées.

Grâce à une pédagogie innovante et différenciée, le RE/IE proposent à l'élève des chemins qui rejoignent et respectent leur identité, en construction constante⁴⁶. A l'élève catholique, le RE (POLE CONNAISSANCE DE LA CATECHESE) donne les moyens de découvrir et d'approfondir sa religion tout en s'ouvrant aux autres. A l'élève d'une autre confession religieuse, le IE (POLE OUVERTURE AUX AUTRES CULTURES ET AUX VALEURS HUMAINES) offre l'opportunité de découvrir les richesses de la diversité culturelle et leur interaction pour un vivre ensemble harmonieux dans le respect des différences. En veillant à garder des passerelles entre ces parcours différenciés, les enseignants aident les élèves à grandir en responsabilité et en savoir-être. Elle leur permet aussi de s'appuyer sur des valeurs humaines communes dans la pratique d'un dialogue vrai et respectueux qui contribue à un meilleur vivre ensemble⁴⁷.

L'école catholique apporte ainsi une contribution renouvelée pour une société plus juste et fraternelle⁴⁸ dans la diversité qui la constitue.

3.6 EN GARANTISSANT UN TOTAL RESPECT DES CONVICTIONS RELIGIEUSES DE CHACUN

L'école catholique a l'exigence évangélique d'ouvrir ses portes aux élèves de toutes cultures.⁴⁹ Elle reflète la diversité culturelle de la société mauricienne dont elle apprécie la beauté et la richesse. Elle y reconnaît les valeurs spirituelles, religieuses et morales qui contribuent à façonner l'unité citoyenne.

En éduquant ses élèves au sens et à la pratique du dialogue, l'école catholique veille à ce que les interactions se font dans le respect de l'autre, de son intégrité, de ses convictions. Elle encourage aussi chacun à s'interroger sur ses propres valeurs et à fonder son identité à travers une approche interculturelle.⁵⁰

Elle favorise l'authenticité chez les élèves en ayant des échanges ouverts et dynamiques.⁵¹ Elle permet à chacun de reconnaître des valeurs communes qui contribuent à former des citoyens responsables, respectueux de la dignité humaine et disposés à œuvrer pour le bien commun⁵². En étant ce lieu ouvert et respectueux des convictions religieuses de chacun, l'école catholique s'adresse à tous en affirmant l'identité et le projet catholique de ses établissements, sans endoctrinement* ni prosélytisme*, et aussi sans renoncer à proposer le message chrétien.

⁴⁵ Cahier 2^{ème} temps d'écoute, Kleopas-PEC, *Thématique 2 : Favoriser le développement d'une identité consciente - Thématique 4 : Exiger la plus haute qualité pour les cours où les chrétiens apprennent le christianisme* (Aout 2015)

⁴⁶ Mgr. Jean Margéot, *Pour l'enfant mauricien*, EDUCATION ET LIBERTE, no. 2.3.2; 2.5 (1990)

⁴⁷ Mgr. Jean Margéot, *Pour l'enfant mauricien*, EDUCATION ET LIBERTE, no. 5.5.3 (1990)

⁴⁸ Mgr. Jean Margéot, *Pour l'enfant mauricien*, EDUCATION ET LIBERTE, no. 2.3 (1990)

⁴⁹ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer au Dialogue Interculturel à l'école Catholique*, no. 29 (2013)

⁵⁰ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer au Dialogue Interculturel à l'école Catholique*, no. 17-20 (2013)

⁵¹ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer au Dialogue Interculturel à l'école Catholique*, no. 20 (2013)

⁵² UNESCO, *Education 2030 : Towards inclusive and equitable quality education and lifelong learning for all, Declaration of Incheon, Republic of Korea* (2015)

C'est le sens de cette affirmation du Pape Saint Jean-Paul II : « *l'effort manifesté pour accueillir au sein des écoles catholiques des jeunes appartenant à d'autres traditions religieuses doit être poursuivi, sans que cela atténue pour autant le caractère propre et la spécificité catholique des établissements. Tout en permettant l'acquisition de compétences dans le même espace éducatif, cet accueil structure le lien social, favorise une connaissance mutuelle dans une confrontation sereine et permet d'envisager ensemble l'avenir. Ce moyen concret de dépasser la peur de l'autre constitue certainement un pas décisif vers la paix dans la société* ». ⁵³

3.7 UNE ÉQUIPE D'ANIMATION PASTORALE SCOLAIRE (EAPS)

Pour mettre en œuvre cette vision renouvelée du projet de l'Éducation Catholique, l'école catholique met en place au niveau de chaque établissement un plan de pastorale scolaire qui aura à tenir compte de deux tâches à conduire solidairement : la tâche scolaire proprement dite et l'annonce de l'Évangile, la dimension éducative et la dimension pastorale.

L'école catholique attache une grande importance à la pastorale scolaire qui consiste à faire à ce que tous les aspects de la vie scolaire soient habités par l'esprit évangélique.⁵⁴ Cette mission est portée par une Équipe d'Animation Pastorale dirigée par un professionnel de l'éducation, dûment formé, ayant un statut institutionnel.

Elle cherche à créer pour la communauté scolaire « une atmosphère inspirée d'un esprit évangélique de liberté et d'amour fraternel », c'est-à-dire :

- Accueillir, écouter, accompagner chaque personne telle qu'elle est.
- Aider chaque élève à s'orienter, à être acteur de sa vie.
- Créer et entretenir un esprit communautaire et développer le savoir-vivre ensemble.
- Apporter des savoir-être, des savoirs, des savoir-faire.

Elle veille sur l'identité de l'école et promeut la mise en œuvre de sa mission. Elle rend concrète la Charte et assure l'animation chrétienne de l'école.⁵⁵

L'action pastorale scolaire est dirigée vers les personnes pour qu'elles soient d'abord des acteurs dans tous les aspects de la vie scolaire.⁵⁶ Elle sollicite leur présence et leur participation aux diverses activités dans le but de construire la solidarité au sein de la communauté éducative. Elle permet, entre autres, la lecture spirituelle des événements qui

⁵³ Jean-Paul II, *L'École catholique contribue à l'affirmation d'un humanisme intégral – Allocution au Congrès international des Écoles catholiques d'Europe*, Rome, (28 avril 2001)

⁵⁴ Cahier 2^{ème} temps d'écoute, Kleopas-PEC, *Thématique 5 : Bâtir un plan diocésain de pastorale scolaire* (août 2015)

⁵⁵ Mgr Maurice E Piat. *Le Bonheur de Croire*, (2012)

⁵⁶ Concile Vatican II, *Gravissimum Educationis*, no. 1-3.

marquent la vie scolaire⁵⁷. Elle promeut l'initiative de tout un chacun en vue de mettre ses talents, ses dons, au service de la communauté.

La pastorale scolaire ⁵⁸est le lieu phare de l'animation chrétienne de l'école. Elle a pour tâches de marquer les différents moments de la vie scolaire par des activités catéchétiques et liturgiques proposées à la communauté éducative. Elle offre aux enfants et aux jeunes des espaces de recueillement et des temps d'intériorité. Elle les accompagne dans des expériences de découvertes et d'approfondissement de la vie chrétienne en lien avec la pastorale des jeunes. C'est elle qui pense, coordonne, stimule, encourage, dit merci et rend coresponsable, lors des diverses activités. Elle incite les chrétiens à s'investir davantage dans l'annonce et la transmission de l'Évangile au sein de l'école.

4.0 L'ÉCOLE CATHOLIQUE, LE RÔLE DE TOUS SES ACTEURS ET SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Pour réaliser un projet éducatif, chaque établissement se constitue en communauté éducative. Le personnel administratif, le personnel enseignant, le personnel d'encadrement et les parents sont tous des éducateurs. Avec les élèves, ils construisent la communauté éducative sur des liens de collaboration, de respect, de confiance. Chaque membre de cette communauté connaît la philosophie et les principes du projet éducatif. Tous s'engagent et collaborent dans la mise en œuvre du projet selon les compétences et les responsabilités propres de chacun.⁵⁹

4.1 LE RÔLE DES ÉLÈVES

Les élèves sont au centre du projet éducatif. La communauté éducative accompagne les élèves dans la découverte de soi, de l'autonomie et de la vraie liberté. Les élèves deviennent les acteurs de leur propre formation.⁶⁰ Ils sont les véritables ambassadeurs de l'école catholique et de son projet humaniste.

4.2 LE RÔLE DES PARENTS

Les parents, premiers éducateurs, établissent avec les enseignants et la direction des relations confiantes et constructives dans la réalisation du projet éducatif. L'école les

⁵⁷ CONGR. ÉDUCA. CATHO. - *Eduquer aujourd'hui et Demain : une passion qui se renouvelle. Instrumentum laboris*, ch.III (b) (2014)

⁵⁸ Paul LAMOTTE, *Guide pastoral de l'enseignement catholique*, Paris, 1989

⁵⁹ CONGR. ÉDUCA. CATHO. - *Le Laïc Catholique : Témoin de la Foi dans l'École*, (1982)

⁶⁰ CONGR. ÉDUCA. CATHO. - *Eduquer Aujourd'hui et Demain : une passion qui se renouvelle. Instrumentum laboris*, ch.II (4) (2014)

considère comme des collaborateurs indispensables dans la mission d'éducation et leur offre des occasions de rencontre, de dialogue et de participation.⁶¹

4.3 LE RÔLE DE L'ÉVÊQUE ET SES REPRÉSENTANTS

L'Évêque est le premier responsable des écoles catholiques dans son diocèse⁶². Le Délégué Episcopal à l'Éducation Catholique et les Managers sont ses représentants à divers niveaux de responsabilité. Il confie la direction générale et la gestion des écoles tombant sous la tutelle du diocèse au Directeur Exécutif et aux représentants qu'il nomme à divers postes du Service Diocésain de l'Éducation Catholique (SDEC) ainsi que dans les établissements scolaires.

L'Évêque reconnaît le charisme et l'autorité de tutelle des Congrégations Religieuses investies dans l'Éducation Catholique qui siègent au Conseil suprême du SDEC. Il les soutient et respecte leur autonomie dans la gestion, l'administration et les nominations dans des établissements scolaires tombant sous leur tutelle.

4.4 LE RÔLE DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

L'école catholique reconnaît l'importance et l'apport de tous les membres du personnel.⁶³ Elle valorise chacun dans sa responsabilité au service de la communauté scolaire. Elle respecte leur conviction religieuse et compte sur eux pour respecter et faire respecter l'identité et la mission catholique de l'école⁶⁴.

Elle s'attend à ce que son personnel adhère aux principes et aux valeurs de l'Éducation Catholique et qu'il fasse preuve de loyauté institutionnelle⁶⁵. Elle se réfère à une déontologie* éducative qui veille à ce que chaque personne soit respectée dans ses droits et l'appelle à accomplir ses devoirs.

4.4.1 LE RÔLE DES DIRECTEURS

Les directeurs de l'école rassemblent la communauté scolaire autour du projet éducatif. Ils rappellent à chaque membre de la communauté l'identité du projet éducatif. Ils animent, accompagnent et coordonnent le travail de toutes les personnes impliquées dans sa réalisation.

La direction de l'école est mandatée par l'autorité de tutelle pour être la garante de la mission éducative. Cette équipe compte sur le travail et le sens du service de tous les membres du personnel pour une éducation de qualité⁶⁶. Elle s'assure aussi de la coopération des parents. Elle invite la communauté scolaire dans son ensemble, à vivre les

⁶¹ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer Ensemble dans l'Ecole Catholique*, no.48 (2007)

⁶² Code de Droit Canonique. No. 800 – 806 (1981)

⁶³ CONGR. EDUCA. CATHO. - *L'Ecole Catholique au Seuil du Troisième Millénaire*. No. 19 (1997)

⁶⁴ CONGR. EDUCA. CATHO. *Dimension religieuse de l'Éducation*. no. 32 (1988)

⁶⁵ Concile Vatican II, *Gravissimum Educationis*, no. 8

⁶⁶ CONGR. EDUCA. CATHO. - *L'Ecole Catholique*. Nos. 59-62 (1977)

valeurs de la Charte. Elle veille à favoriser le dialogue et la communication qui permettent de construire une communauté au service de la société⁶⁷.

4.4.2 LE RÔLE DES ENSEIGNANTS

Les enseignants assurent la fonction première de l'école : transmettre des savoirs et permettre l'acquisition des compétences. Ils sont au service du projet éducatif et s'investissent pleinement dans sa réalisation. Ils développent des attitudes d'écoute, de dialogue, de respect d'autrui qui leur permettent d'être des interlocuteurs valables dans la relation éducative. Ils ont le souci de développer leur savoir-faire pédagogique et leur savoir-être par la formation continue.⁶⁸

4.4.3 LE RÔLE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Le personnel de soutien par son attitude, sa relation aux autres, la qualité de son travail, contribue à enrichir la communauté éducative. Considérés aussi comme éducateurs, ils participent activement à la réalisation concrète et matérielle du projet éducatif.

4.5 VERS UN PROJET D'ETABLISSEMENT

Il revient à chaque école d'incarner la charte de l'école catholique du diocèse dans un projet d'établissement⁶⁹. Ce projet d'établissement découle de l'histoire de chaque école. Il reflète aussi l'originalité et le charisme de la congrégation religieuse à laquelle elle appartient. Il cherche à répondre aux besoins et aux défis de la localité où l'école est insérée dans le cadre des orientations de l'éducation nationale.

L'école, en lien avec les divers acteurs de la communauté éducative, écrit son projet d'établissement. Ce projet exprime l'identité de l'école, l'organisation et le fonctionnement de l'école. Il dit ses objectifs éducatifs et la façon dont elle se propose de les mettre en œuvre.

L'école a la responsabilité de communiquer ce projet à tous les acteurs. Elle s'assure que ces derniers s'approprient ce projet et le mettent en pratique de manière coordonnée. Ce projet d'établissement fait l'objet d'un suivi régulier et d'évaluations ponctuelles. Cela permet de s'assurer que le projet reste inscrit à l'intérieur de la mission éducative du Diocèse.

⁶⁷ CONGR. EDUCA. CATHO. - *L'Ecole Catholique au Seuil du Troisième Millénaire*. (1997)

⁶⁸ CONGR. EDUCA. CATHO. - *Eduquer Ensemble dans l'Ecole Catholique*, no.21-22 (2007)

⁶⁹ CONGR. EDUCA. CATHO. - *L'Ecole Catholique au Seuil du Troisième Millénaire.*, no. 11-14-16(1997)

REFERENCES

Abréviations utilisées (ordre chronologique selon la date de publication)

MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

CONGR. EDUCA. CATHO. — Congrégation pour l'Éducation Catholique –
http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccatheduc/index_fr.htm

DEC Déclaration sur l'Éducation Chrétienne (Gravissimum educationis), 28 octobre 1965

EC — L'École Catholique, 19 mars 1977

LC — Le Laïc Catholique : Témoin de la Foi dans l'École, 15 octobre 1982

OEAH — Orientations Educatives sur l'Amour Humain Traits d'Éducation Sexuelle, 1^{er} novembre 1983

DR — La Dimension Religieuse de l'Éducation dans l'École Catholique, 7 avril 1988

DGC Directoire Général de la Catéchèse (1997)

ECAS — L'École Catholique au Seuil du Troisième Millénaire, 28 décembre 1997

PC — Les Personnes Consacrées et leur Mission dans l'École Réflexions et Orientations, 28 octobre 2002

EE — Eduquer Ensemble dans l'École Catholique, 8 septembre 2007

LCER — Lettre circulaire sur l'Enseignement de la Religion dans l'École, 5 mai 2009

EDI — Éduquer au dialogue interculturel à l'école catholique, vivre ensemble pour une civilisation de l'amour, 28 octobre 2013

EAD — Eduquer aujourd'hui et demain, une passion qui se renouvelle. Instrumentum laboris, 7 avril 2014

CDC – Code de Droit Canonique, no. 800 – 806 (1981)

MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE MAURICIENNE

Mgr. Jean Margéot, *Pour l'enfant mauricien : Éducation et liberté, Lettre Pastorale-Carême* (1990).

Mgr. Jean Margéot, Mgr. Maurice E. Piat, *Memorandum sur les collèges confessionnels*. (1992)

SYNODE DIOCESAIN, *Pour un nouveau départ, Orientations pour l'Éducation* — no. 87-91 (1997-2000)

Mgr. Maurice E. Piat, *Passer par la porte de l'option préférentielle pour les pauvres.* (2002)

Mgr. Maurice E. Piat, *Tu as du prix à mes yeux* (2003)

Mgr. Maurice E. Piat, *Vivre ensemble la mission de la paroisse* (2005)

Mgr. Maurice E. Piat, *Solidaires avec les parents. L'Église au service du développement humain intégral.* (2010)

Mgr. Maurice E. Piat, *Le Bonheur de Croire,* (2012)

Annuaire du Diocèse

DOCUMENTS DE L'UNESCO

Jacques Delors Report, *Learning: The treasure within,* (1996)

World Education Forum, *Education for all, Declaration of Dakar,* (2000)

World Education Forum, *Education 2030: Towards inclusive and equitable quality education and lifelong learning for all, Declaration of Incheon* (2015).

GLOSSAIRE

DÉONTOLOGIE : *La déontologie est l'ensemble des règles et devoirs qui régissent une profession. Il s'agit de l'éthique professionnelle.*

DIACONIE : *La diaconie désigne les divers engagements sociaux des communautés chrétiennes, elle est la mise en œuvre de l'Évangile de Jésus-Christ au service de la personne, notamment des plus pauvres, mais elle est beaucoup plus vaste que le caritatif, elle touche et fonde toute vie chrétienne.*

ENDOCTRINEMENT : *L'endoctrinement religieux consiste à utiliser de divers moyens pour modifier les croyances religieuses.*

MAGISTÈRE : *Le Magistère est un terme juridique au sein de l'Église Catholique pour désigner l'autorité en matière de morale et de foi de l'ensemble des évêques et spécialement du pape, sur les fidèles catholiques.*

PROSÉLYTISME : *Le prosélytisme religieux signifie l'empressement ou l'ardeur à vouloir convertir et imposer ses croyances religieuses.*

SYNCRÉTISME : *Le syncrétisme est synonyme de fusion de différentes cultures ou de mélange de plusieurs doctrines religieuses différentes dans une tentative de conciliation des différentes croyances en une nouvelle qui en ferait la synthèse.*